

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIXIÈME (490^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 17 SEPTEMBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12038

Appui de l'Université du Québec à Chicoutimi dans le cadre d'une demande de renouvellement de financement du Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS) au programme « Regroupements stratégiques » des Fonds de recherche du Québec – Société et culture

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la résolution CAD-10343 du Conseil d'administration relative à l'accréditation du regroupement interuniversitaire « Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS) »;
- ATTENDU** l'implication de la professeure Jacinthe Dion du Département des sciences de la santé en tant que membre du CRIPCAS et la possibilité d'accueillir d'autres professeurs de l'UQAC au sein du regroupement;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur PROPOSITION de Mme Nicole Bouchard, APPUYÉE par M. Pascal Sirois, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** appuyer la demande de renouvellement de financement du « Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS) » déposée au programme « Regroupements stratégiques » des Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQ-SC);
- 2- **D'** approuver l'engagement de l'UQAC représentant un montant maximal de trente mille dollars (30 000 \$) pour la période 2020-2026, et ce, conditionnellement à l'octroi du financement par le FRQ-SC au regroupement CRIPCAS.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 18 septembre 2019